



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Agent administratif / Agente administrative des finances publiques

L'agent administratif ou l'agente administrative des finances publiques assure des missions d'accueil, de comptabilité, de gestion et de recouvrement d'impôts. Un métier accessible avec le DNB (diplôme national du brevet) ou son équivalent, et qui offre de réelles perspectives de carrière.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

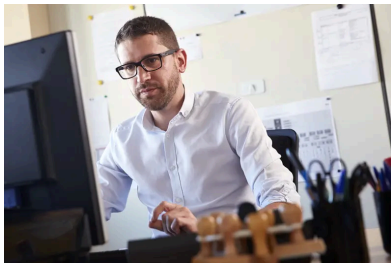
Niveau minimum d'accès : **diplôme national du brevet**

Salaire débutant : **2329 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteur professionnel : Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime jongler avec les chiffres



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Accueillir les usagers

L'agent administratif ou l'agente administrative des finances publiques accueille, renseigne et oriente les usagers via différents canaux (guichet, téléphone, courriel, courrier), en leur apportant un conseil sur les démarches à effectuer et sur les services en ligne mis à leur disposition.

Participer à la gestion, au contrôle et au recouvrement d'impôts

En tant que chargé ou chargée de la fiscalité des particuliers ou des entreprises, il ou elle veille au respect de leurs obligations fiscales, procède au recouvrement de l'impôt ou traite les remises gracieuses. Il ou elle exploite les déclarations fiscales, procède au calcul des impôts, à leur contrôle et au traitement des réclamations ainsi qu'à l'encaissement des paiements.

Tenir la comptabilité

En charge de la comptabilité, il ou elle participe à la tenue des comptes de l'État, des collectivités et des établissements publics locaux. Outre l'enregistrement des opérations comptables, il faut assurer le suivi des comptes et de la trésorerie, de même que le suivi budgétaire et patrimonial des comptes. L'agent ou l'agente analyse les comptes et contribue à la production des comptes annuels.

Compétences requises

Aisance relationnelle

Les métiers en relation avec l'utilisateur impliquent méthode, qualité d'écoute, sens de l'organisation et aisance relationnelle. L'agent administratif ou l'agente administrative des finances publiques doit ainsi posséder le sens des relations humaines et avoir une certaine appétence pour conseiller et orienter les usagers, dans le respect du secret professionnel et des règles de discrétion professionnelle.

Capacité d'analyse

Les métiers de chargé et chargée de la fiscalité des particuliers ou des professionnels, et de conseil et d'accompagnement du secteur public, requièrent une certaine expertise dans un domaine (comptabilité, fiscalité, recouvrement) et une capacité d'analyse des situations rencontrées. L'agent administratif ou l'agente administrative des finances publiques doit aussi faire preuve d'autonomie et savoir s'adapter aux différentes situations rencontrées.

Où l'exercer ?

Partout en France

Avec une présence dans de nombreuses communes et points de contact sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, et même à l'international, les possibilités de mobilité sont nombreuses.

Dans un bureau

L'agent administratif ou l'agente administrative exerce essentiellement dans un bureau, au sein d'une structure à compétence nationale (direction générale ou spécialisée) ou locale (service de direction dans une direction départementale, service des impôts des particuliers ou des entreprises, service de gestion comptable pour les collectivités locales). Il ou elle peut assurer des permanences au sein des mairies ou dans des espaces France services.

Les études

Après la 3^e

Il faut être titulaire du DNB (diplôme national du brevet) ou équivalent pour se présenter au concours de catégorie C. Après son admission, l'agent ou l'agente stagiaire bénéficie d'une formation rémunérée de 12 mois (2 mois ½ au sein de l'un des établissements de l'École nationale des finances publiques et 9 mois ½ au sein de la direction d'affectation).

Emploi et secteur

Au cœur de la vie financière publique

En tant qu'employeuse, la DGFIP (Direction générale des finances publiques) mise sur la dynamique collective et la complémentarité des compétences de ses collaborateurs. Les agents et agentes exercent au sein d'une équipe pluridisciplinaire,

au service des citoyens et des acteurs économiques sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.

Des recrutements conséquents

La DGFIP recrute. Chaque année des candidats et candidates passent un concours externe d'agent (catégorie C) des finances publiques.

Des perspectives de carrière réelles

Tout au long de sa carrière, l'agent administratif ou l'agente administrative des finances publiques a de réelles perspectives de carrière. Après quelques années d'expérience, il ou elle peut accéder, par concours ou promotion interne, aux emplois de contrôleur ou contrôlease puis d'inspecteur ou d'inspectrice des finances publiques.

Salaire du débutant *

À partir de 2329 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique permettant de découvrir le domaine des finances publiques, ses métiers, les évolutions de carrière... à travers des fiches et des témoignages de professionnels. Pour en savoir plus sur les concours : 08 06 70 49 49 \(de 8h30 à 16h30 - service gratuit + prix d'un appel local\) et \[infocandidat@dgifp.finances.gouv.fr\]\(mailto:infocandidat@dgifp.finances.gouv.fr\) \[↗\]\(#\)](#)

Librairie



PARCOURS

Droit

Paru le 06/06/2024

Broché • 12,00 € [↗](#)

PDF • 8,00 € [↗](#)

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact →](#)

[J'aime jongler avec les chiffres →](#)

Autres métiers à découvrir

Inspecteur des finances publiques

Administrateur adjoint du sénat

Contrôleur des finances publiques

Attaché territorial

Préfet